



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU PAS DE CALAIS

ARRAS, le

06 JUIL. 2016

CABINET

La Préfète du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Mesdames et Messieurs les Maires du Département

*(En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)*

**OBJET : Pavoisement des édifices publics les 14 et 17 juillet 2016.**

Conformément aux instructions du Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée :

- le **jeudi 14 juillet 2016** à l'occasion de la Fête Nationale,
- ainsi que le **dimanche 17 juillet 2016** à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.

Fabienne BUCCIO